

Zeitschrift:	Mittelalter : Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins = Moyen Age : revue de l'Association Suisse Châteaux Forts = Medioevo : rivista dell'Associazione Svizzera dei Castelli = Temp medieval : revista da l'Associazion Svizra da Chastels
Herausgeber:	Schweizerischer Burgenverein
Band:	14 (2009)
Heft:	4
Artikel:	Le château de Rouelbeau : une bâtie en bois édifiée au bas Moyen Age dans les environs de Genève
Autor:	Terrier, Jean / Regelin, Michelle Joguin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-166430

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le château de Rouelbeau – une bâtie en bois édifiée au bas Moyen Age dans les environs de Genève

Par Jean Terrier et Michelle Jorgelin

Introduction

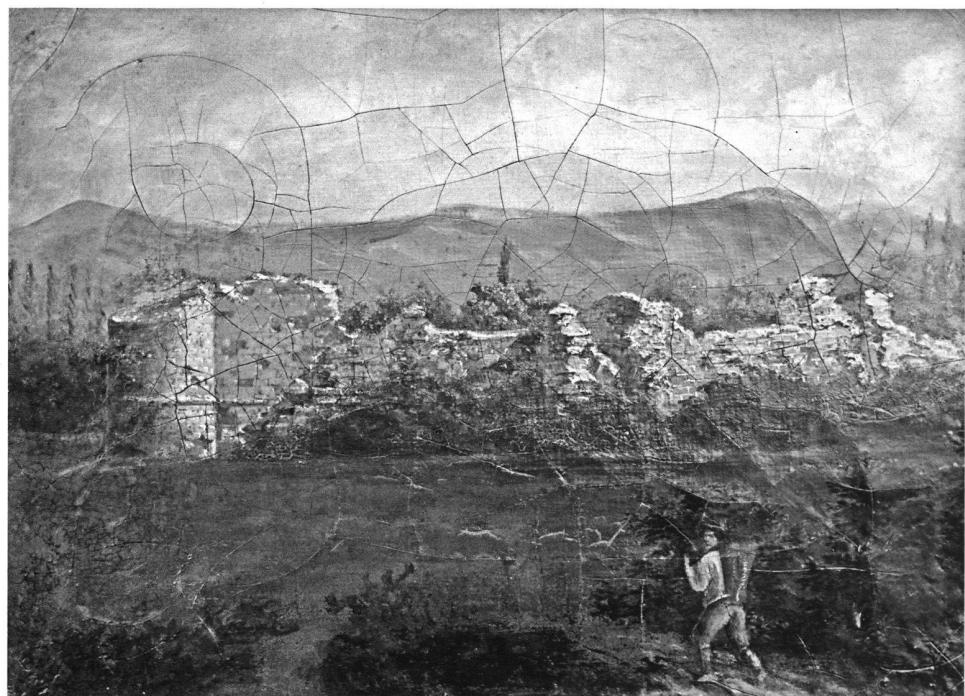
Les ruines du château de Rouelbeau sont un des rares témoignages de l'architecture castrale du Moyen Age encore conservé en territoire genevois et elles suscitèrent de tout temps l'intérêt comme la curiosité, non seulement des habitants des communes avoisinantes, mais aussi des Genevois.¹ Certaines légendes attachées à ce lieu éloigné de toute habitation le rendaient encore plus mystérieux et elles ne sont sans doute pas étrangères à la forte attraction qu'il a toujours exercée sur la population. Au début du XIX^e s., ces vestiges furent assimilés à ceux de la villa royale où Sigismond fut couronné roi des Burgondes en 516 de notre ère.² Au fil des années, et au gré de l'évolution des connaissances, les historiens attribuèrent finalement ce site castral au Moyen Age. En 1921, il fut intégré dans la liste des soixante premiers objets et immeubles classés du canton de Genève. Le château de Rouelbeau trône en tête de cet inventaire, ce qui démontre bien l'intérêt porté à cet ensemble défensif par les protecteurs du patrimoine de l'époque.

Malheureusement, depuis cette prise de conscience, aucun effort particulier n'a été déployé afin de préserver les vestiges. Le promontoire occupé par le château ainsi que les fossés environnants furent alors progressivement envahis par une végétation qui se développa par manque d'entretien. Cette évolution est particulièrement bien illustrée lorsque l'on compare les rares documents iconographiques du XIX^e s. (fig. 1 et 2) avec la situation récente (fig. 3). Peu avant l'intervention des archéologues, l'état de dégradation du site était tel que les ruines semblaient vouées, dans un délai plus ou moins proche, à une disparition certaine si aucune mesure de conservation n'était prise. Cette situation dramatique ne permettant pas d'assurer la pérennité de ce patrimoine fut d'ailleurs

¹ LOUIS BLONDEL, *Les marais de Roillebot et la Bâtie-Choulex. Nos Anciens et leurs œuvres*, 2^e série X (Genève 1920) 57–67. Commune de Meinier, CN 1301, coord. 507 800 / 121 550.

² LOUIS BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, série in-4° VII (Genève 1956) 313–316.

1 : Huile avec une inscription au verso « Ruines de Roilbot » accompagnée d'un chiffre interprété comme étant l'année 1808. –
Ölgemälde mit der Inschrift «Ruines de Roilbot» auf der Rückseite; angefügt ist eine Zahl, die sich als Jahreszahl «1808» interpretieren lässt. Ansicht von Osten mit den Ruinen der beiden runden Ecktürme und dem Torturm in der Mitte.





2 : Huile d'Alfred Dumont (1828–1894) : « Patinage à la Pallanterie devant les ruines du château de Rouelbeau », 1870. – Ölgemälde « Eislaufen auf der Pallanterie vor den Ruinen der Burg Rouelbeau ».

3 : Vue sur les ruines du château de Rouelbeau dissimulées à l'intérieur de l'îlot densément arborisé et isolé au sein des terrains agricoles gagnés sur les anciens marais assainis au début du XX^e s. – *Blick von Süden auf die Burgstelle Rouelbeau, deren Ruinen im dichten Geböld verschwinden. Die Baumgruppe liegt inselartig im intensiv genutzten Wirtschaftsland, das zu Beginn des 20. Jh. durch Urbarmachen der Sümpfe gewonnen wurde.*



dénoncée par de nombreux articles publiés régulièrement dans la presse locale ainsi qu'un courrier abondant adressé au Service cantonal d'archéologie, priant les instances responsables d'agir en vue de sauvegarder ce site.

Dès la fin des années 90, dans le cadre d'une politique cantonale de revitalisation des cours d'eau s'écoulant en territoire genevois, un projet d'envergure en liaison avec les sources de la Seymaz débutait dans l'environnement immédiat du château. Une vaste pièce d'eau fut aménagée au sud-est du site historique (fig. 4) recréant ainsi un biotope marécageux sur des terres qui n'avaient cessé d'être cultivées depuis l'assainissement de cette zone humide vers l'année 1920. C'est ce retour à une situation antérieure évoquant le château médiéval entouré de marais qui incita les archéologues à entreprendre un programme d'intervention pour sauver les ruines. Les travaux démarrèrent au printemps 2001.³ La prise en

compte de la dimension culturelle du lieu, associée à la protection d'un biotope naturel, devra permettre aux promeneurs de découvrir les aspects multiples du patrimoine au terme de cette vaste entreprise scientifique en cours qui nécessitera encore quelques années d'investigations sur le terrain.⁴

Aperçu des sources historiques relatives au château de Rouelbeau

Si l'on se réfère à la chronique du prieuré de Saint-Victor de Genève, l'édification du château de Rouelbeau fut achevée par le chevalier Humbert de Choulex le lundi

³ C'est Michelle Joguin Regelin qui assume la responsabilité de ce chantier pour lequel elle a bénéficié, au fil des années, de l'aide de plusieurs membres du Service cantonal d'archéologie. Il s'agit de Marion Berti, Evelyne Broillet-Ramjoué, Dominique Burnand et Philippe Ruffieux qui ont notamment assuré une grande partie des relevés. Au cours des campagnes qui se sont succédées, les travaux de fouilles furent exécutés par Manuel Picarra, David Peter, Luigi Riviera et Bertrand Havet de l'entreprise Cuénod Constructions S.A.

⁴ Ce projet global de mise en valeur d'un patrimoine culturel et naturel est rendu possible grâce à l'appui sans faille que nous avons toujours trouvé auprès de Gilles Mulhauser (directeur du Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage), Alexandre Wisard (directeur du Service de renaturation des cours d'eau), Bertrand von Arx (conservateur de la nature et du paysage) et Philippe Steinmann (inspecteur cantonal des forêts). Nous exprimons tout particulièrement notre gratitude envers ces personnes pour leur aide précieuse ainsi que leur esprit de collaboration indispensable à la réussite d'un tel projet.

4 : Vue aérienne sur les ruines du château de Rouelbeau et le plan d'eau créé à proximité dans le cadre du projet de revitalisation des sources de la Seymaz. – Luftbild mit der Ruine Rouelbeau (links) und dem länglichen Teich (rechts), der im Rahmen der Revitalisierung der Quellen der Seymaz entstand.

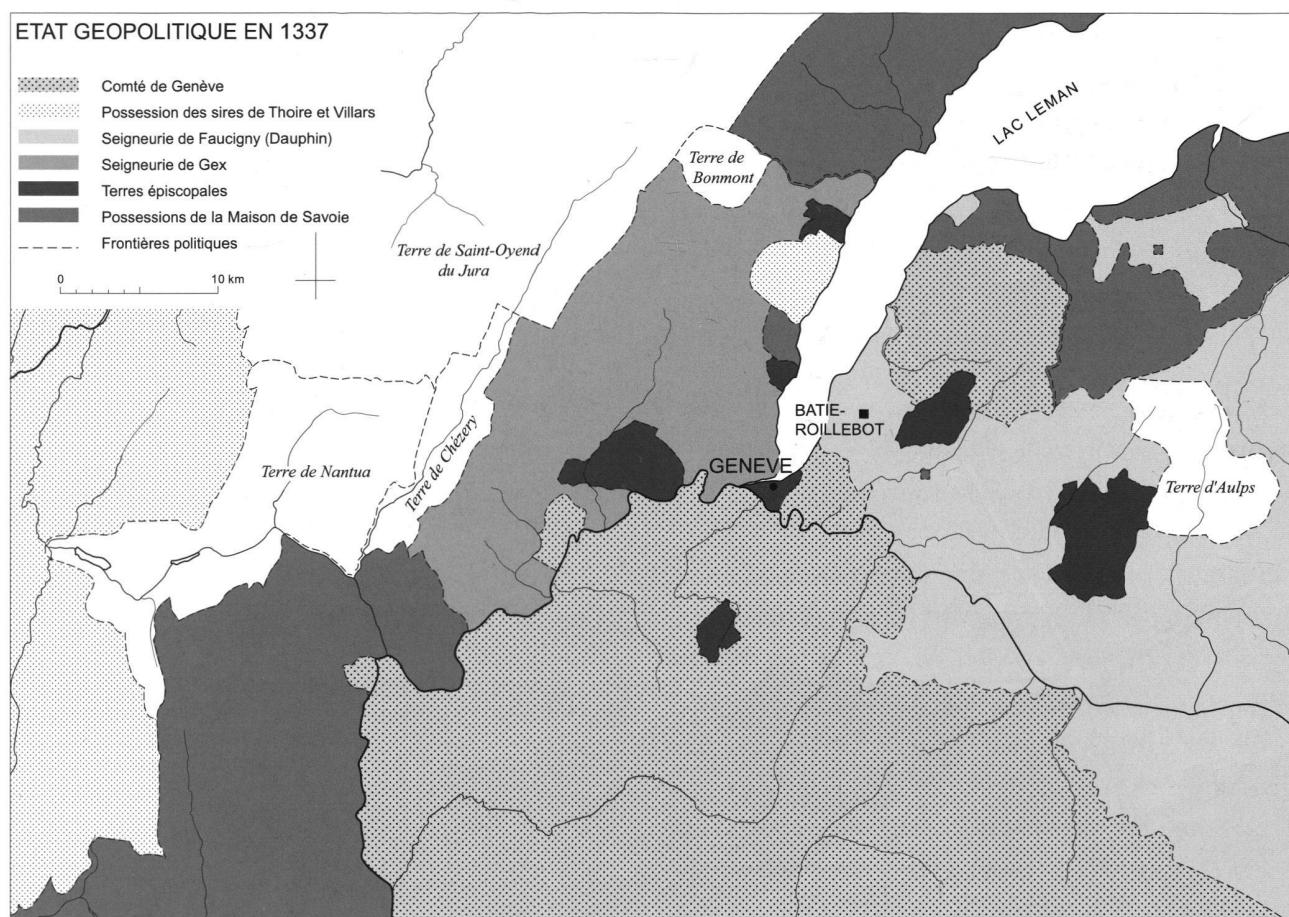


7 juillet 1318.⁵ Au cours de l'année suivante, Hugues Dauphin, sire de Faucigny, acquit cette bâtie qui devint sans doute le siège d'une châtellenie. Cette position fortifiée jouait alors un rôle stratégique de premier ordre en garantissant l'accès à la ville neuve d'Hermance, unique débouché sur le lac pour les seigneurs de Faucigny, dont les terres formaient ici un étroit couloir principalement délimité par les possessions des comtes de Genève (fig. 5). L'histoire du château est quelque peu obscure pour les années qui suivent directement son édification, à une période où ses murailles ont certainement joué un rôle appréciable dans les luttes incessantes entre la coalition delphino-genevoise et le clan savoyard. Ainsi, bien qu'un texte ancien mentionne la destruction de la place forte par le comte Amédée V de Savoie qui s'en serait emparé peu après 1319, cette information ne

semble pourtant pas devoir être cautionnée, car la forteresse est toujours présente en 1334. A cette date, elle paraît bien être encore propriété du dauphin, puisque ce dernier l'inféodera à nouveau au chevalier Humbert de Choulex, le 5 mai de cette même année.

Une source d'archive extrêmement précieuse est fournie par un document dressé à la faveur d'un projet de vente des biens du dauphin au pape, ce document étant élaboré par le procureur du dauphin. C'est dans le cadre de l'enquête destinée à évaluer les possessions impliquées dans cette transaction qu'une visite de la « Bâtie-Souveyro » fait l'objet d'un procès-verbal transmis le 21 avril 1339.⁶ En premier lieu, il s'agit de rappeler que ce document a été élaboré afin de dresser l'inventaire des biens et droits du dauphin qui désirait les vendre à la papauté.

5 : Carte de la région genevoise présentant la situation géopolitique en 1337. – *Die Karte zeigt die politische Lage der Region Genf im Jahre 1337, als die Holzburg Bâtie-Roillebot existierte. Die Burg liegt in der Herrschaft Faucigny (Lehen der Grafschaft Savoien) und ist von der Grafschaft Genf (Comté de Genève) umgeben.*



Comme tout document historique, ce dernier doit être pris avec précaution, sachant bien que le procureur, qui défendait les intérêts du dauphin, était sans doute porté à surévaluer les biens impliqués dans ce projet de vente afin d'en augmenter la valeur. A cette époque, la bâtie est décrite comme édifiée au sommet d'une motte entourée de marais. L'ouvrage est constitué d'une enceinte palissadée de plan quadrangulaire dont seulement trois angles sont défendus chacun par une tour en bois comprenant deux niveaux. A l'intérieur de cette enceinte se dresse une domus plana, maison dépourvue d'étage, abritant une salle d'apparat, une cheminée en bois et une chambre ; au-dessous de ces pièces d'habitation se trouvent un cellier ainsi qu'une étable « charmurée ». Cette position fortifiée est protégée par un double fossé en eau entourant la plate-forme. Deux ponts en bois traversent ces dépressions pour donner accès à la porte du château. Toutes les dimensions des bâtiments ainsi que celles des structures de défenses sont connues et indiquées en toises et en pieds dans le procès-verbal de la visite de la bâtie. Cette même description mentionne la présence, à proximité de la place forte, de deux autres plates-formes délimitées chacune par un double fossé. Il semble que ces aménagements destinés à la protection d'un bourg sont sans doute restés à l'état de projet.

Suite au dépouillement des sources d'archives, on retiendra principalement deux informations essentielles pour amorcer l'étude archéologique des vestiges de Rouelbeau. La première concerne la description mentionnant l'existence du château en bois qui est consignée dans l'acte relatant l'enquête établie le 21 avril 1339. La seconde concerne la date du 5 janvier 1355 qui correspond à l'entrée en possession du Faucigny par le comte Amédée VI de Savoie marquant bientôt la fin des hostilités entre ces deux maisons.⁷ Il est possible de déduire deux hypothèses de ces documents historiques, l'une consiste à dire que le château primitif, qui aurait été édifié en 1318, n'est pas celui dont on admire les ruines actuelles, mais bien une bâtie en bois remplacée par une forteresse maçonnée dans un second temps. L'autre indiquerait que le chantier de construction de cette forteresse maçonnée serait donc postérieur à 1339 et très certaine-

ment antérieur à 1355, puisqu'on ne verrait pas la nécessité d'une telle édification au-delà de cette date, au sein d'un territoire dont la stabilité est désormais assurée par sa réorganisation géopolitique.

Permanence des fortifications de terre et de bois au bas Moyen Age

Les mottes castrales, véritables sites fortifiés présentant une architecture de terre et de bois, constituent un phénomène de premier ordre dans la formation du paysage féodal dès les environs de l'an mil.⁸ En effet, vers la fin de l'époque carolingienne, l'affaiblissement du pouvoir central entraînera l'apparition d'un réseau de seigneuries châtelaines qui devront exercer une mainmise sur leur territoire. La motte castrale, par sa rapidité d'exécution, est particulièrement bien adaptée à ce nouveau mode de pouvoir. A ce jour, une importante série d'études a été entreprise dans la région Rhône-Alpes sur ce type de sites fossoyés très nombreux dans cette région.⁹ Ces fortifications correspondent le plus souvent à une butte tronconique surmontée d'une tour, cette position étant reliée à une basse-cour organisée sur une plate-forme généralement située en contrebas. Sur le territoire du canton de Genève, ces mottes castrales édifiées à l'aube du Moyen Age n'ont jamais fait l'objet d'investigations archéologiques alors qu'elles semblent être bien présentes dans le paysage.

⁵ Les données historiques présentées dans cet article proviennent essentiellement d'un rapport dactylographié fourni par Matthieu de la Corbière à qui nous exprimons notre profonde gratitude : MATTHIEU DE LA CORBIÈRE, La « Bâtie-Souveyro », ou « Bâtie-Roillebot », au Moyen Age (1318–1536). Prérapport historique (Genève 2001).

⁶ NICOLAS CARRIER / MATTHIEU DE LA CORBIÈRE, Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève 63 (Genève 2005) 126–133.

⁷ MATTHIEU DE LA CORBIÈRE, L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne 107/108 (Annecy 2002) 170–171.

⁸ ANDRÉ DEBORD, Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale (Paris 2000) 62–67.

⁹ CHANTAL MAZARD, À l'origine d'une principauté médiévale : le Dauphiné, X^e–XI^e siècles. Le temps des châteaux et des seigneurs. In : VITAL CHOMEL (dir.), Dauphiné, France. De la principauté indépendante à la province (XII^e–XVIII^e siècles) (Grenoble 1999) 7–35.

Dans un passé encore assez récent, il était considéré que l'édification et l'occupation de ces sites fortifiés présentant une architecture de terre et de bois intervenaient essentiellement à la fin du X^e s. et au XI^e s. en Suisse. En fait, le manque récurrent de fouilles réalisées sur ces sites implique que l'ensemble des données à disposition de la communauté scientifique est somme toute assez restreint. Cela provient en grande partie de la difficulté rencontrée pour mettre au jour les traces fugaces laissées par les structures de bois comme de la rareté du matériel découvert qui rend les datations délicates. Toutefois, de nouvelles recherches réalisées dans les régions alpines ont démontré que certaines de ces constructions étaient encore en fonction et subissaient de profondes transformations jusqu'à la fin du XII^e s.¹⁰ Parmi les rares exemples avérés, que ce soit des constructions avec pieux implantés verticalement dans le sol ou en pans de bois reposant sur des sablières basses, on mentionnera Nidau (BE), où l'analyse dendrochronologique effectuée sur une tour quadrangulaire a fourni la date de 1180. Les cas des mottes de Salbüel (LU) et de Schönenbüel (AI), fournissent également des indices attestant l'existence d'une architecture de bois jusqu'à la fin du XII^e s. Un peu plus au nord, la motte de Eschelborn, près de Sinsheim dans le sud de l'Allemagne, a révélé la présence d'une tour en bois de plan rectangulaire dont la construction est datée entre 1271 et 1322/25. C'est donc bien au début du XIV^e s. qu'il faut attribuer ce dernier exemple qui correspond à un témoignage tardif de ce mode de construction.

Pour la partie occidentale de la Suisse, certaines découvertes fournissent un éclairage nouveau sur l'utilisation du bois au cours du bas Moyen Âge dans l'architecture militaire.¹¹ Les sources sont également précieuses pour attester du maintien de cette tradition.¹² C'est cependant l'édification de bâties, ouvrages fortifiés implantés dans les zones frontières durant toute la période du conflit delphino-savoyard, qui nous intéressera tout particulièrement pour aborder les vestiges découverts à Rouelbeau.¹³ Il s'agit de positions essentiellement dévolues au logement temporaire de garnisons et au stockage d'engins de guerre permettant de défendre une nouvelle ligne de frontière dans les plus brefs délais. Un exemple est

donné par la fouille de la bâtie de *Gironville* située dans le Bugey, à 20 km au nord-est de Lyon.¹⁴ Cette bâtie fut édifiée à la hâte par le comte de Savoie durant la fin de l'année 1324 et le début de l'année suivante. Elle fait partie d'une ligne de retranchements rendue nécessaire par la politique d'expansion menée en direction du nord par la maison de Savoie au détriment du comte de Genève, vassal du dauphin. Essentiellement militaire, la bâtie n'a pas vocation à devenir le chef-lieu d'une châtellenie et elle sera rapidement abandonnée lorsqu'elle aura perdu tout intérêt stratégique suite à la signature du premier traité de paix entre le Dauphiné et la Savoie.

Les fouilles entreprises dans l'angle sud-ouest de la plate-forme de ce site à Gironville ont dégagé le plan d'un bâtiment dont le sol présente des portions aménagées avec de la terre battue.¹⁵ Cette pièce comporte un foyer ouvert construit dont la sole est réalisée avec des carreaux de terre cuite. Les parois étaient édifiées sur des sablières de bois, aucune trace de solin maçonné ou en pierre sèche n'ayant été mise au jour. La présence de petites cavités creusées dans le sol, dont l'une conservait encore un fond entier de céramique, ainsi que la proximité du puits incitent à considérer cette pièce comme la cuisine de la bâtie. Les sondages effectués à plusieurs reprises sur les bords de la plate-forme ainsi que le dégagement de son angle sud-ouest n'ont révélé aucune trace de palissade. Cette observation laisse penser que les fossés en eau constituaient, avec les façades arrière des bâtiments, une protection suffisamment efficace contre les attaques de cavalerie. Enfin, problèmes récurrents rencontrés sur ce type de site, la minceur des couches correspondant à la destruction du site ainsi que la pauvreté des matériaux de construction découverts n'ont pas facilité le travail des archéologues.

Les observations réalisées à partir de ces vestiges peuvent être mises en perspective grâce à l'apport fourni par un compte de châtellenie savoyarde qui décrit de façon détaillée le déroulement du chantier de construction de la place forte.¹⁶ Pour une telle entreprise, l'effort principal est porté sur la réalisation des fossés et l'aménagement de la plate-forme surélevée à l'aide du matériau provenant

des terrassements. Les versants des fossés sont stabilisés à l'aide de mottes de gazon disposées sur toute leur surface afin d'éviter l'érosion et les éboulements. Les fossés sont alimentés en eau par le détournement d'un petit ruisseau et la seconde ligne est séparée de la première par un rempart de terre nommé le « dos d'âne ». Les constructions comprennent quatre tours, une cuisine et deux autres bâtiments ; elles présentent toutes une architecture à pans de bois avec un houardis fait de clayonnage enduit de torchis. Seules les tours s'élèvent sur trois niveaux, alors que les autres bâtiments ne comportent pas d'étage et toutes les toitures sont couvertes de tuiles. La plate-forme abrite encore un four ainsi qu'un puits correspondant à l'unique ouvrage maçonné. Aucune indication n'est consignée concernant les dimensions des bâtiments et du système défensif.

Un autre exemple riche d'enseignements est fourni par un document unique relatant la fondation de la ville de *Rolle*, sur les bords du Léman, par Amédée V de Savoie.¹⁷ Dans ce cas, il ne s'agit pas de la création d'une bâtie, mais plus précisément d'une enceinte préfabriquée entièrement en bois qui délimitera les terrains réservés à la future agglomération projetée à proximité du château bâti dans les années 1260. Les informations contenues dans ce compte illustrent dans les moindres détails les préparatifs et la mise en œuvre d'une telle entreprise réalisée quelques mois seulement après la construction de la bâtie de Rouelbeau. Ainsi, dès la mi-novembre de l'année 1318, on s'attèle à la préparation de cette enceinte fortifiée qui devait se dérouler sur près de 750 m de longueur, enceinte comprenant une série de tours et d'échauguettes ainsi qu'une porte aménagée à chacune de ses deux extrémités. Une commande de bois d'essences différentes provenant de l'ensemble du pourtour lémanique est passée pour la mise en œuvre de ce projet. Une partie de ce matériau est transporté par barques à Evian où une équipe de charpentiers bâtriront, entre autres, douze tours et dix échauguettes sous forme d'éléments préfabriqués qui retraverseront le lac pour être stockés dans la cour du château de *Rolle*. Sans entrer dans les détails de ce document, on retiendra que les couvertures des toitures sont réalisées à l'aide de tavillons et que la palis-

sade haute de 5,80 m est constituée de pieux implantés à environ 70 cm de distance supportant une série de claires superposées. L'ensemble est défendu par un chemin de ronde reposant sur des chevalets de chêne ainsi que par douze tours de 12 m de haut et dix échauguettes de 5,60 m de haut. Il semble bien que cette fortification impressionnante soit montée en un temps éclair entre le 5 et le 12 janvier par une armée de tâcherons. L'aspect éphémère, ou plutôt temporaire, de ce type de défense en bois est bien mis en évidence dans le cas de *Rolle* où les portes, ainsi qu'une partie de l'enceinte, seront démontées seulement une année après leur édification.

Les fouilles archéologiques du château de Rouelbeau

La bâtie en bois

Lors de la première campagne de fouilles archéologiques qui débute au printemps 2001, plusieurs décapages furent effectués à partir du niveau actuel de la plate-forme du château, à l'intérieur et dans l'angle sud-ouest de la place forte. Aucune fondation ayant pu apparte-

¹⁰ Pour une synthèse concernant cette problématique, voir : CHRISTOPH REDING, Mittelalterliche Erdwerke oder Holz-Erdburgen in der Schweiz. Beiträge zur Mittelalterarchäologie in Österreich 23 (Wien 2007) 135–141. Voir également : JAKOB OBRECHT, Frühe Burgstellen ohne sichtbare Mauerreste. Terminologische und Ausgrabungstechnische Probleme. Beiträge zur Mittelalterarchäologie in Österreich 23 (Wien 2007) 143–154.

¹¹ FRANÇOIS MENNA, Un ouvrage défensif médiéval (1307–1308) à Champagne-Le-Moulin (VD). Mittelalter, Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins 14, 2009, Heft 1 (Basel 2009) 18–26.

¹² DANIEL DE RAEMY, Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230–1330). Cahiers d'archéologie romande 98/1 (Lausanne 2004) 141–143.

¹³ MATTHIEU DE LA CORBIÈRE (cf. n. 7) 329–335.

¹⁴ JEAN-MICHEL POISSON, Une fortification de terre et de bois édifiée en 1324. La bastide de Gironville à Ambronay (Ain). En : MICHEL BUR (dir.), La maison forte au Moyen Age (Paris 1986) 253–260.

¹⁵ JEAN-MICHEL POISSON, Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIV^e siècle : la bastide de Gironville (« Fort-Sarrazin », Ambronay, Ain). Château-Gaillard. Etudes de Castellologie médiévale XII (Caen 1986) 225–236.

¹⁶ PAUL CATTIN, Le compte de la construction de la bastide de Gironville près d'Ambérieu-en-Bugey (1323–1325). Cahiers René de Lucinge 22 (Paris 1979) 2–18.

¹⁷ PAUL BISSEGGER, Une opération coup de poing sur La Côte : la fondation de *Rolle* en 1319. Etudes lausannoises d'histoire de l'art n° 7 (Lausanne 2008) 167–179.



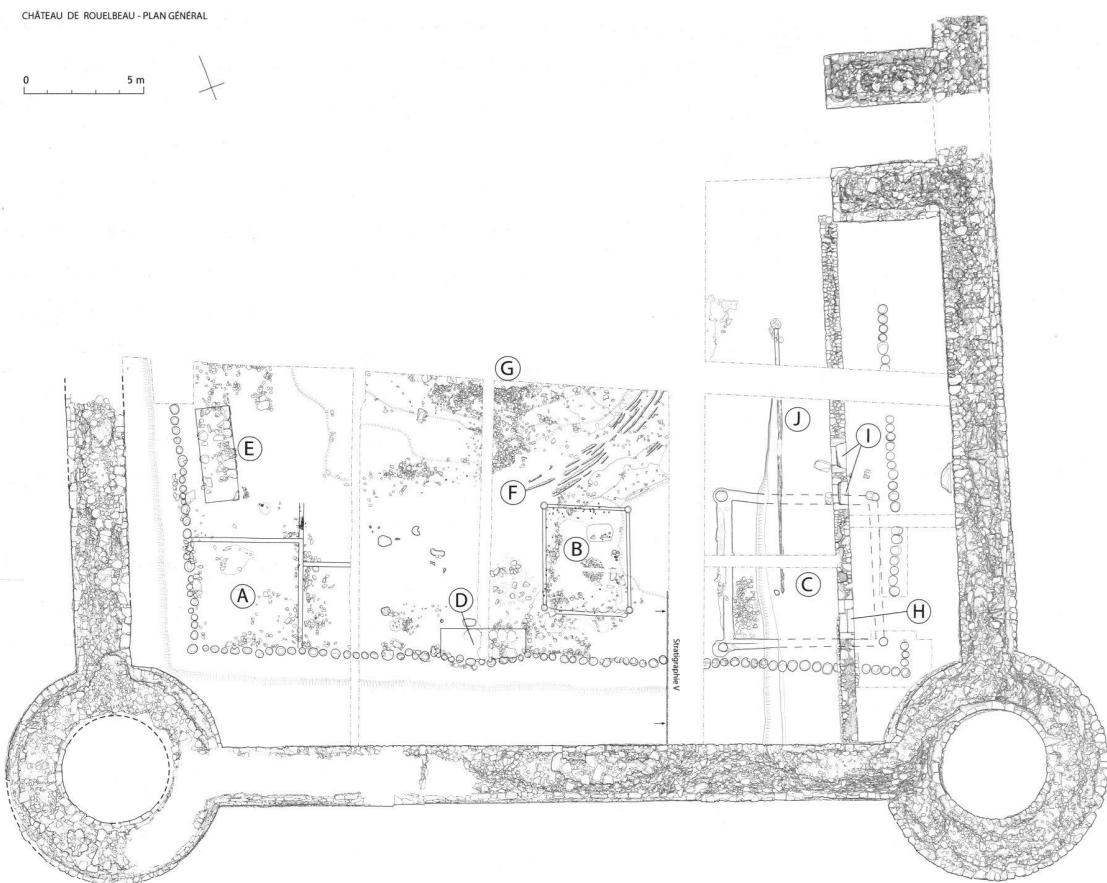
6 : Niveau d'occupation correspondant à la bâtie en bois ayant précédé la construction du château maçonner. – *Siedlungshorizont der Holzbauten (1. H. 14. Jh.), die von der nachfolgenden Steinburg mit Mörtelmauern (M. 14. Jh.) überdeckt wurden.*

nir à des constructions contemporaines de la forteresse maçonnerie n'était alors visible en surface. C'est finalement à près de 1,60 m de profondeur qu'un niveau d'occupation apparut, dont le dégagement extrêmement fin mit en évidence des structures révélant l'existence d'une architecture de bois (fig. 6).¹⁸ Aucun fragment de mortier à la chaux ne fut alors observé au sein de cet horizon. Des alignements de trous de piquets de modestes dimensions, prolongés ou complétés par des séries de pierres disposées régulièrement, indiquaient la présence d'une palissade formant un angle identique à celui constitué par les courtines du château maçonner. D'autres alignements de pierres furent mis au jour à l'intérieur de l'espace délimité par cette palissade ; ils s'organisaient perpendiculairement les uns par rapport aux autres. Ces pierres avaient servi pour le calage au sol de poutres, dont l'une était encore conservée sous la forme de bois calciné. Ailleurs, c'était uniquement la coloration du terrain qui signalait une telle présence. Le relevé précis de tous ces éléments permit de restituer le plan d'une construction carrée de 4,50 m de côté aménagée dans l'angle de la palissade. Ce bâtiment (fig. 7,

lettre A), dont la fonction reste à ce jour inconnue, présentait une architecture à pans de bois dont les parois nord et est reposaient sur des sablières basses, alors que les parois sud et ouest étaient constituées par la palissade elle-même. Aucun fragment de tuile ne fut retrouvé en relation avec cette occupation et la grande quantité de clous découverts dans cet espace indique certainement la présence d'une couverture de bois à l'origine, ces petites pointes de fer ayant servi à fixer les tavaillons.

Ces premières découvertes attestaient donc la présence, à une profondeur importante, de l'horizon correspondant à la bâtie en bois mentionnée dans les sources d'archives. Dès lors, il fut décidé d'étendre la surface de fouille à l'ensemble de la partie sud de la plate-forme (fig. 7) de façon à pouvoir appréhender plus en détail l'organisation de cette fortification primitive qui apparaît désormais progressivement au fil des campagnes d'investigations qui se succèdent d'année en année sur le terrain.¹⁹ L'exploration de ces nouvelles zones a permis le dégagement complet du flanc sud de la palissade qui présente une longueur de 30 m ; les côtés est et ouest ayant été partiellement mis au jour sur respectivement 19 m et 12 m de longueur. Elle est conservée sous la forme d'un impressionnant alignement de trous de poteaux dont les diamètres varient entre 20 cm et 40 cm (fig. 8). Un espace dont la dimension fluctue entre 5 cm et 15 cm les sépare les uns des autres. Les poteaux furent profondément implantés, à environ 1,20 m sous le niveau d'occupation, au sein d'une tranchée un peu plus large creusée dans le remblai constituant la motte artificielle. Les empreintes observées sur le fond des trous de poteaux indiquent que l'extrémité de ces derniers était plate, empêchant ainsi leur enfoncement ultérieur dans ce terrain argileux. En fait, le remplissage des trous de poteaux est très délicat à discerner, tellement il est proche du terrain encaissant. Forts de ce constat, nous avons émis quelques doutes quant aux observations faites lors de la première campagne de fouilles qui n'avaient révélé que de modestes trous de piquets sur le tracé de l'angle sud-ouest de la palissade. Dès lors, nous avons repris l'étude de cette partie à la lumière des nouveaux acquis, ce qui a permis finalement de retrouver les imposantes

CHÂTEAU DE ROUELBEAU - PLAN GÉNÉRAL



7 : Relevé détaillé des vestiges appartenant à la bâtie en bois et au château maçonné qui lui succédera (les lettres majuscules imprimées sur le relevé se réfèrent aux descriptions contenues dans le texte de l'article). – *Planausschnitt aus dem Südteil der Burg mit den Resten der Holzburg und den Mauern der Steinburg.* A: Viereckgebäude (4,5 × 4,5 m); B: Rechteckbau (3,5 × 4,2 m); C: Holzturm, (6,5 × 6,5 m); D/E: Steinunterlagen; F: Karrengeleise; G: Kieselsteinbett; H: Tor (1,3 m breit); J: Türen (0,8 m breit); I: Holzbrett (ca. 11 m lang).

empreintes des poteaux dressés pour constituer cet angle sud-ouest de la fortification (fig. 9).

Un second bâtiment (fig. 7, lettre B) de 3,50 m sur 4,20 m est localisé 10 m à l'est de la construction décrite ci-dessus. Il est édifié à 1,70 m en retrait de la palissade et chacun de ses quatre angles est marqué par la présence d'un trou de poteau de 25 cm de diamètre (fig. 10). Les façades sud et est reposent sur des sablières en bois alors que celles nord et ouest sont signalées par des alignements de trous de piquets indiquant des parois plus légères, sans doute en clayonnage. Dans l'espace central et à proximité de la paroi orientale, une accumulation de couches de cendres et de charbon est dégagée, de fins niveaux d'argile s'intercalant parfois entre ces strates. Le terrain sur lequel reposent ces dépôts n'est que très fai-

¹⁸ JEAN TERRIER, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2000 et 2001. Genava, n.s. L (Genève 2002) 378–379.

¹⁹ Les résultats obtenus au cours de ces campagnes de fouilles ont été régulièrement présentés dans différents articles. Voir : MICHELLE JOQUIN, Meinier GE. Château de Rouelbeau. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 86 (Bâle 2003) 271–272 ; MICHELLE JOQUIN REGELIN, Le château de Rouelbeau (Meinier, Suisse). *Château-Gaillard. Etudes de castellologie médiévale* 22 (Caen 2006) 189–194 ; JEAN TERRIER, Les vestiges d'une bastide en bois du 14^e siècle découverts sous les ruines du château de Rouelbeau à Genève. En : MARIE BESSE/LAURENCE-ISALINE STAHL GRETSCHE/PHILIPPE CURDY (dir.), *ConstellaSion : hommage à Alain Gallay*, *Cahiers d'archéologie romande* 95 (Lausanne 2003) 323–329 ; JEAN TERRIER, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2002 et 2003. Genava, n. s. LII (Genève 2004) 157–182 ; JEAN TERRIER, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2004 et 2005. Genava, n. s. LIV, (Genève 2006) 325–364 ; JEAN TERRIER, Rapport intermédiaire sur les fouilles du château de Rouelbeau à Meinier GE. La découverte d'une bastide en bois du 14^e siècle. *Annuaire d'Archéologie Suisse* 91 (Bâle 2008) 150–152 ; JEAN TERRIER/MICHELLE JOQUIN REGELIN, Rouelbeau : un château en bois édifié en 1318 au sommet d'un tertre artificiel. *Archéologie suisse* 32, 2009, cahier 2 (Bâle 2009) 54–63.



8 : Dégagement des trous de poteaux correspondant à la palissade de la bâtie en bois. – *Freilegen von Pfostenlöchern der Palissade der Holzburg (A. 14. Jh.).*



9 : Angle sud-ouest de la palissade de la bâtie en bois mis en évidence par les alignements de trous de poteaux. – *Südwestecke der Palissade mit der eindrücklichen Reihung der Pfostenlöcher. Die unten stumpfen Palissadenhölzer waren einzeln bis 1,2 m tief in den Boden gesetzt worden. Die Hölzer hatten Durchmesser von 20 bis 40 cm, der Abstand zwischen den Pfosten beträgt 5–15 cm.*

blement rubéfié et il faut plutôt les interpréter comme le résultat de vidanges successives d'un four qui se situe à l'extérieur, contre la paroi orientale, et qui serait alimenté depuis l'intérieur de la petite construction. Une concentration de trous de piquets découverts de part et d'autre de l'ouverture de ce four pourrait indiquer l'existence d'une crémaillère. Une série de fragments de céramique culinaire noire ainsi que des restes de faune confirment l'usage domestique de cet espace couvert qui est sans doute la cuisine de la bâtie. Le fait qu'elle soit détachée de l'enceinte fortifiée et séparée de la domus plana édifiée au centre de la plate-forme pourrait venir à l'appui de cette hypothèse sachant que les cuisines étaient souvent tenues à l'écart de façon assez généralisée dans les sites castraux médiévaux.²⁰

Une découverte primordiale a été réalisée récemment dans l'angle sud-ouest de la bâtie qui atteste la présence d'une tour sur cet emplacement (fig. 7, lettre C). En effet, les empreintes laissées dans l'argile par d'imposantes sablières en bois (fig. 11) permettent de restituer le plan d'une construction carrée d'environ 6,50 m de côté. C'est uniquement la moitié ouest de ce bâtiment qui a pu être identifiée de façon précise, les traces de la partie orientale ayant été en grande partie détruites lors

de l'édification du corps de logis du château maçonné qui nécessita le terrassement de la plate-forme. Cette construction fait donc partie des trois tours mentionnées dans l'enquête delphinale qui précise qu'elles avaient un peu plus de 10 m de hauteur et étaient pourvues chacune de deux étages. La mise au jour d'un trou de poteau à chaque angle de la construction pourrait bien indiquer un renforcement ou une stabilisation de cette architec-

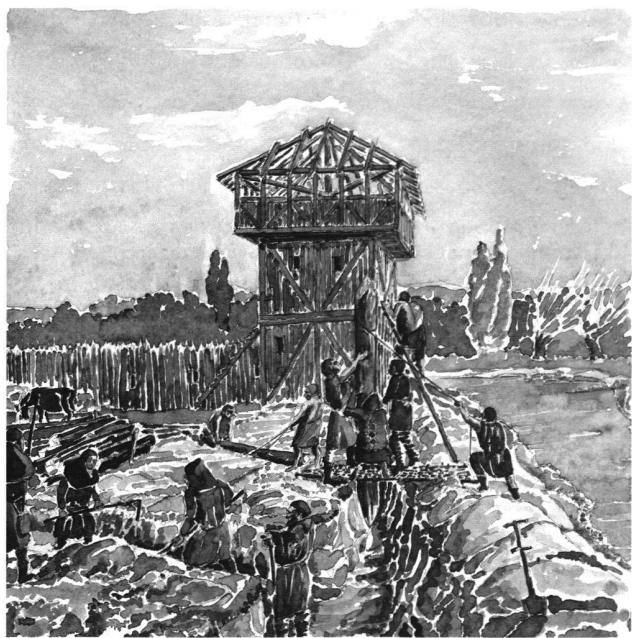
10 : Les poteaux d'angle, les traces de sablières, les alignements de piquets ainsi que les couches de cendres et de charbon dessinent le plan d'une modeste construction en bois, sans doute une cuisine, installée dans l'enceinte de la bâtie en bois. – *Die Eckposten, die Spuren von Bodenbalken, die Reihe von Pfahllöchern sowie die Kohle- und Ascheschichten zeigen eine einfache Holzhütte, ohne Zweifel die Küche, innerhalb der Holzpalissade.*



ture massive. Il faut encore relever que les parois de la tour sont édifiées à environ 50 cm en arrière de la palissade dont les pieux atteignent un peu plus de 5 m de hauteur selon les sources historiques. Cette position légèrement en retrait implique certainement la présence de hourds au sommet de la tour permettant de flanquer les abords extérieurs de la palissade (fig. 12). Deux massifs constitués d'une seule assise de gros boulets posés directement sur l'argile de la plate-forme ont été mis au jour le long de la palissade. L'un, au sud (fig. 7, lettre D), est placé tout contre les pieux de la paroi fortifiée ; l'autre, à l'ouest (fig. 7, lettre E), est disposé légèrement en retrait. Ces dispositifs s'apparentent plutôt à des socles ou des bases et la question se pose de savoir s'ils n'étaient pas destinés à recevoir les chevalets soutenant un chemin de ronde à l'image de la description des fortifications établies à Rolle.

Une série de traces d'ornières parallèles imprimées dans l'argile et présentant un écartement de 1,20 m attestent du passage de charrois (fig. 7, lettre F). Venant sans doute de la porte de la bâtie, cet axe de circulation suit un tracé curviligne tournant autour de l'espace central de la plate-forme qui n'est pas encore dégagé. Seule l'amorce d'un vaste fossé de près de 1,50 m de profondeur est visible en limite de fouille. Un amas de galets répartis sur

11 : Les vestiges de la tour en bois avec les traces des sablières et les empreintes des poteaux installés dans les angles de la construction. – *Die Reste des Holzturmes (C) mit Spuren der Bodenbalken und der Pfostenlöcher.*

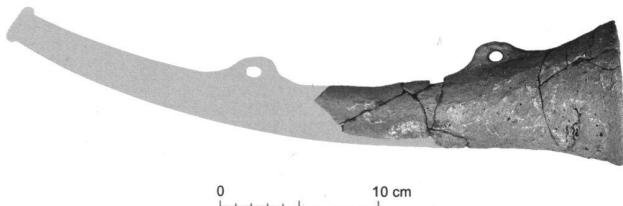


12 : Restitution du chantier de construction de la bâtie en bois édifiée au cours de l'été 1318. – *Rekonstruktionsversuch des Bauplatzes im Sommer 1318; der hölzerne Viereckturm (C) ist schon errichtet. Die oben zugespitzten Pfosten der Palissade werden in einen schmalen Graben gesetzt.*

la pente de cette dépression vient buter contre une paroi dont aucune trace n'est conservée (fig. 7, lettre G). Il s'agit certainement de l'extrémité sud de la domus plana mentionnée dans le texte de 1339. Selon ce document, cette maison dépourvue d'étage, localisée au centre de la plate-forme, comprenait un cellier et une étable « charmurée » aménagés sous les pièces d'habitation. Il s'agit donc d'une construction semi-excavée – ce qui explique la présence de cette importante dépression – reposant sur des murs de soutènement mentionnés comme « charmurs » dans le cas de Rouelbeau. De tels aménagements ont déjà été mis en évidence pour le Moyen Age sur le territoire du canton de Genève. Ainsi, les fouilles menées dans l'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier, localisée à peu de distance du château, ont révélé la présence d'une annexe, adossée au nord du chœur, comprenant une cave de ce type.²¹ Un autre exemple est fourni par un bâtiment

²⁰ MONIQUE LEVALET, Observations sur les cuisines en France et en Angleterre au Moyen Age. Archéologie Médiévale, VIII (Caen 1978) 225–244.

²¹ JEAN TERRIER, L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier : les fouilles archéologiques. Genava, n. s. LII (Genève 2004) 240–241.



13 : Trompe d'appel découverte sur le flanc du second fossé. Restitution graphique de sa forme complète. – *Fragmente einer Signaltrompete aus orange gebranntem Ton (M. 14. Jh.) aus dem zweiten Graben der Burg.*

édifié contre le mur septentrional de la nef de l'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex située sur le territoire de la commune actuelle de Bernex.²²

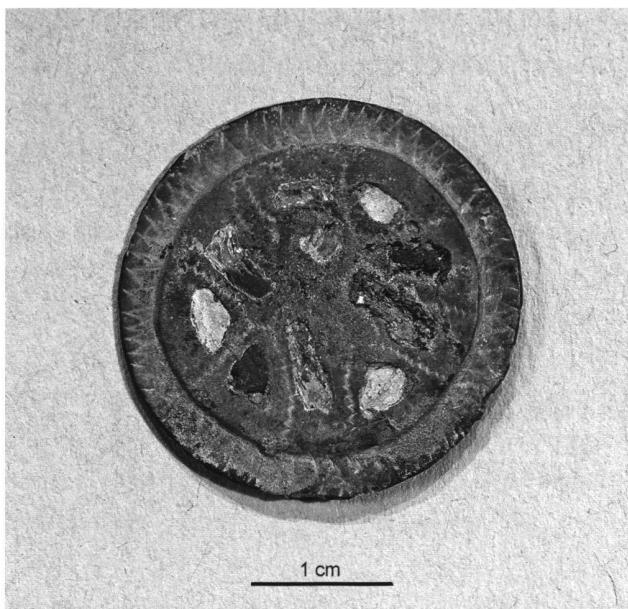
Les rares objets qu'a livrés la fouille proviennent principalement du niveau correspondant à l'utilisation de la bâtie en bois. On retient en particulier la mise au jour de grandes quantités de clous de tавillons, des séries de carreaux d'arbalète de différents types, quelques tesson d'une cruche en céramique à glaçure plombifère appartenant à de la vaisselle de table et plusieurs fragments de récipients en terre cuite noire utilisés pour la cuisson des aliments. Parmi les fragments de terre cuite, des éléments

de trompes d'appel à pâte orangée doivent en outre être mentionnés (fig. 13). Plusieurs monnaies, dont un denier anonyme de l'Evêché de Lausanne, frappé entre la fin du XIII^e s. et la première moitié du XIV^e s., complètent cet inventaire limité. Notons encore l'étonnante découverte d'une bulle du pape Innocent IV (fig. 14) dont le pontificat dura de 1243 à 1254 et qui autorisa Aimoin II de Faucigny à édifier des chapelles dans les bourgs d'Hermance et de Monthoux en 1247, lieux situés à proximité de Rouelbeau. La présence de cette bulle témoigne peut-être de l'existence d'archives des Faucigny conservées dans un coffre du château.

Un objet exceptionnel a été récupéré dans le même contexte, c'est-à-dire dans les niveaux d'occupation correspondant à la bâtie en bois. Il s'agit d'une fibule discoïde décorée d'émaux cloisonnés qui pourrait se rattacher à un type désigné sous le terme d'Agnes Dei (fig. 15).²³ Sa rareté mise à part, une telle découverte est intéressante dans le cadre du château de Rouelbeau, car cet élément de parure vestimentaire est généralement attribué au XI^e s. Dès lors, soit cet objet s'est transmis de génération en génération pour être encore porté au début

14 : Bulle en plomb du pape Innocent IV dont le pontificat a duré de 1243 à 1254. – *Bleibulle (Siegel) von Papst Innocent IV (1243–1254), die wohl zu einer Urkunde der Herren von Faucigny aus dem Jahre 1247 gehört.*





15 : Fibule discoïde décorée d'émaux cloisonnés de type Agnus Dei attribuée au XI^e s. – *Scheibenfibel vom Typus Agnus Dei (wohl 11. Jh.), verziert mit Zellenschmelz.*

du XIV^e s., puis égaré sur la plate-forme du château, soit cette présence traduit une occupation plus ancienne des lieux, une motte féodale de l'an mil ayant pu précéder l'édification de la bâtie en bois. Pour tenter de répondre à cette question, il a été procédé à un sondage au pied de la stratigraphie principale, à plus de 4 m de profondeur. Ce sondage n'a mis en évidence que des couches d'argiles rapportées correspondant à l'édification de la motte artificielle destinée à recevoir le château médiéval. Dans l'état actuel de nos connaissances, et sur la base de cette exploration ponctuelle, il semble bien que le site n'ait pas connu d'occupation antérieure.

Le château maçonné

Si leur maintien se justifie, les bâties en bois implantées en zone frontalière seront alors remplacées, peu de temps après leur édification, par des châteaux maçonnés.²⁴ Rouelbeau appartient à ce cas de figure et les courtines de la nouvelle fortification furent édifiées le long et à l'extérieur des palissades de la bâtie antérieure, dans le flanc du fossé. La stratigraphie faisant le lien entre la courtine de pierre et la palissade en bois démontre que

cette dernière sera maintenue pendant toute la durée du chantier de construction de la forteresse maçonnée (fig. 16). Au cours de ces travaux, un épandage constitué de déchets de taille de molasse, matériau utilisé pour les parements des maçonneries, vint recouvrir les structures de la bâtie, dont les bâtiments furent alors démantelés progressivement, la cuisine semblant être la dernière construction détruite. Les palissades de bois seront maintenues à l'intérieur de la nouvelle enceinte fortifiée jusqu'à l'achèvement de cette dernière comme l'indique l'accumulation de ces débris de taille de molasse venant buter contre les alignements de pieux de la bâtie (fig. 17). Les charrois empruntent toujours le même tracé et les empreintes laissées par leurs roues sont perceptibles en surface de ce niveau (fig. 18).

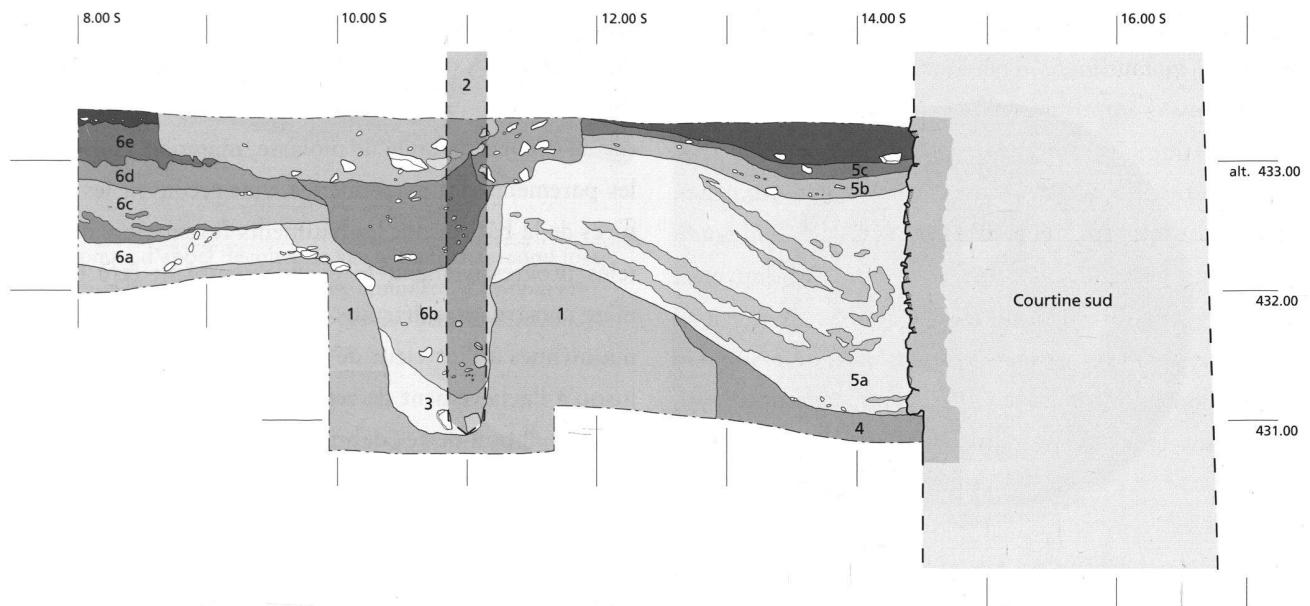
Le château forme un rectangle de 52 m par 39 m doté à chaque angle de tours circulaires saillantes dont le diamètre atteint près de 9 m (fig. 19). Les murs, d'une épaisseur de 2,30 m, possèdent des parements en molasse couvrant un blocage de boulets liés au mortier. Le plan de cette nouvelle place forte reprend très certainement celui de la bâtie en bois édifiée auparavant, moyennant des dimensions légèrement augmentées. L'adoption d'une figure simple, mieux connue sous le terme de « carré savoyard », est destinée à faciliter le flanquement de toutes les faces externes de l'enceinte ainsi exposées aux tirs croisés provenant des tours d'angle. Les distances entre ces dernières sont dictées par la portée des arcs et arbalètes qui permettront de repousser les assaillants.

La façade extérieure de la courtine sud a été entièrement dégagée de la végétation qui la recouvrait, laissant apparaître un appareil de blocs de molasse conservé sur plusieurs assises. Dans son prolongement, la tour sud-

²² CHARLES BONNET, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985. Genève, n. s. XXXIV (Genève 1986) 66.

²³ RETO BLUMER, Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême : tout un programme ! Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise 5 (Fribourg 2005) 183.

²⁴ ALAIN KERSUZAN, Défendre la Bresse et le Bugey, les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282–1355). Collection d'histoire et d'archéologie médiévales 14 (Lyon 2005) 123–131.



16 : Photographie et relevé détaillé de la stratigraphie V permettant d'établir la chronologie entre le chantier de construction du château maçonné et le démantèlement de la bâtie en bois édifiée auparavant. – *Fotografie und Zeichnung der Profilwand V an der südlichen Ringmauer. Daraus lässt sich gut ablesen, dass die Steinmauer (courtine sud) vor die Palissade (2) gestellt wurde und dass die Palissade erst nach dem Bau der Steinmauer entfernt wurde.*

Légende : 1. Limon argileux compact gris clair (aménagement de la motte artificielle sur laquelle est édifiée la bâtie en bois) – 2. Emplacement du poteau appartenant à la palissade de la bâtie en bois – 3. Limon argileux compact gris clair (comblement initial de la fosse d'aménagement du trou de poteau) – 4. Limon argileux compact gris légèrement foncé (comblement de la fosse de construction de la courtine sud du château maçonné) – 5 a à c. Limon argileux compact gris foncé avec passées terreuses (remblaiement de la partie du fossé primitif comprise entre la palissade de bois et la courtine maçonnée) – 6 a à e. Limon argileux compact avec des couches gris clair et gris foncé (arrachement de la palissade de bois et comblement progressif de la plate-forme).

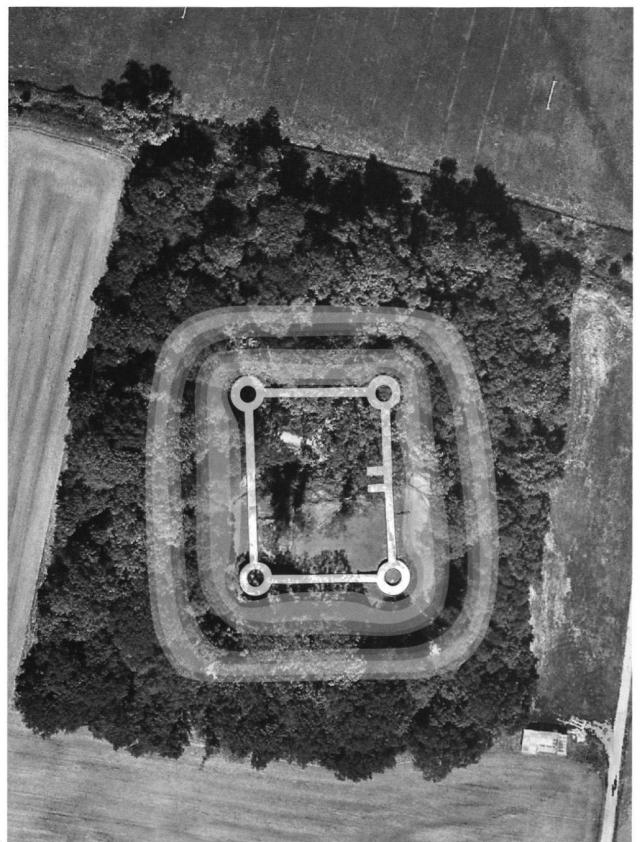
est (fig. 20), qui était entièrement dissimulée sous des remblais accumulés au fil des siècles depuis l'abandon du château, a été retrouvée. Elle présente un diamètre extérieur de 9,50 m pour une épaisseur de fondation de 2,60 m. Ce sont uniquement deux assises de blocs de molasse qui sont encore préservées sur une petite portion du parement intérieur de la tour. Pour le reste, seules les fondations constituées de boulets liés au mortier subsistaient encore dans un mauvais état de conservation (fig. 21). Une intervention a donc été entreprise afin de restaurer partiellement cette structure en utilisant prioritairement les matériaux de construction récupérés lors du nettoyage des fossés, ainsi que lors des fouilles

17 : Alignement de poteaux appartenant à la palissade de la bâtie en bois. Les accumulations de déchets de taille de molasse correspondant à la construction du château maçonner butent contre cette palissade, attestant ainsi son maintien pendant la durée du chantier. – *Pfostenlochreihe der Palissade der Holzburg. Die erhaltene Situation zeigt deutlich, dass beim Bau der Steinburg M. 14. Jh. die Holzpalissade der ursprünglichen Burg stehengeblieben ist. Denn der Bauschutt, der beim Richten der Mauersteine entstand, sammelte sich am Fuß der Palissade an.*



18 : Niveau du chantier de construction du château maçonner avec les empreintes, au centre de la photographie, des ornières causées par le passage des charrois. – *Bauhorizont der Steinburg (M. 14. Jh.) mit den in den weichen Untergrund eingedrückten Radspuren.*

19 : Vue aérienne avec le plan restitué du château maçonner entouré de ses fossés. – *In ein Luftbild eingefügte Rekonstruktionszeichnung des Grundrisses der Burg von Rouelbeau (M. 14. Jh.). Die Rechteckanlage mit vier runden Ecktürmen ist von einem Wall und Graben umgeben.*





20 : La courtine sud et la tour sud-est avant son dégagement. – *Die südliche Wehrmauer und der Südostturm vor der Freilegung. In den unteren Lagen ist die äussere Mantelmauer aus Molassesandstein noch gut erhalten.*



21 : La courtine sud et la tour sud-est après son dégagement avec le fossé en eau au premier plan. – *Die südliche Wehrmauer und der Südostturm nach dem Freilegen; im Vordergrund der wiederhergestellte Wassergraben, der die Burg umschloss.*

effectuées les années précédentes. Les petits boulets ont été utilisés pour recréer le remplissage des fondations, puis la molasse locale à veines rouges faisant défaut aujourd’hui, le choix de la pierre de parement s’est porté sur un grès des Vosges de couleur rose. Les blocs ont été volontairement taillés en laissant les arêtes vives, de sorte à bien différencier les blocs neufs de ceux d’origine (fig. 22). Une seule assise du parement a été restituée afin de mettre en évidence le plan complet de la tour sans que les blocs neufs ne supplantent à la vue les parties anciennes. Les blocs et le remplissage de fondation ont été scellés au moyen d’un mortier de chaux dont le



Fig. 22. Vue plongeante sur les vestiges de la tour sud-est en cours de consolidation et de restauration partielle. – *Sicht auf die Mauerreste des Südostturmes während der Sicherungs- und Restaurierungsarbeiten. Da für die Mantelsteine kein brauchbarer Stein in der Nähe zu finden war, wird ein rötlicher Sandstein aus den Vogesen zum Wiederherstellen der Mantelmauer verwendet.*

traitement de surface permet à l’eau de pluie de ruisseiller et d’être évacuée hors des structures en direction du fossé. De petits bouts de tuyaux ont été placés à la base de la fondation ayant pour fonction d’aider l’écoulement de l’eau.

La tour sud-ouest située à l’autre extrémité de la courtille est, en revanche, mieux conservée, la partie la plus élevée se développant sur plus de 6,50 m de hauteur. Son intérieur était comblé de 6 m de remblais qui ont été fouillés sur toute leur épaisseur. Malheureusement, ces couches terreuses mêlées à de la destruction n’ont fourni aucun objet archéologique, le matériel récupéré correspondant à des rejets modernes de promeneurs ayant fréquenté le site dans le courant du XX^e s. Le fond de fouille, constitué par les niveaux d’argile rapportée pour réaliser la motte artificielle, ne présente aucun aménagement particulier. Les parements intérieurs de cette tour sont appareillés de pierres liées au mortier pour leur partie inférieure, alors qu’un appareil de blocs de molasse revêt leur partie supérieure. Une série de trous de poutres est visible à mi-hauteur, qui marque sans doute l’existence d’un plancher dont les solives étaient fixées dans le mur.

Le dégagement des faces externes des courtines occidentale et orientale a révélé un très mauvais état de conservation de ces éléments. En effet, contrairement à la courtine sud qui possède encore une bonne partie de son parement en blocs de molasse, ces deux maçonneries en sont privées, sans doute à cause des récupérateurs qui se sont servis en priorité sur les parties nord, est et ouest du château. Dès lors, le blocage interne des murs constitué de boulets liés au mortier s'est progressivement érodé, les matériaux s'effondrant dans le fossé entourant le château (fig. 23). Ce constat a impliqué le rejoignement des zones les plus fragiles, certaines parties en surplomb ayant fait l'objet d'un étayage à l'aide de tubes d'échafaudage en métal. Une découverte intéressante a été faite à la base de la courtine orientale où une série de négatifs de poutres noyées dans la maçonnerie est apparue. Ces éléments de bois disposés perpendiculairement à l'axe de la courtine appartiennent à un système destiné à renforcer la construction des murs, ce qui a déjà été observé sur d'autres sites à vocation militaire.²⁵

23 : Seul le parement intérieur de la courtine orientale est conservé, le reste de la muraille étant en grande partie effondrée dans le fossé visible sur la gauche de la photographie. – *Nur der Innenmantel der östlichen Ringmauer ist erhalten geblieben, der Mauerkerne und die äußere Mauerschale sind in den Graben (links) abgestürzt.*



Un vaste sondage a été réalisé à travers le fossé intérieur de la forteresse, à proximité de la porte d'accès au château (fig. 24). Cette intervention a permis d'obtenir un profil complet de cette structure qu'il est possible de corrélérer en partie avec la stratigraphie réalisée sur la plate-forme. Pour la phase initiale correspondant au château en bois, le fossé présente une largeur totale d'environ 18 m pour une profondeur de 4 m, calculée depuis le niveau d'occupation de la plate-forme. Le talus possède une pente de 25°, alors que le fond du fossé est horizontal pour remonter ensuite en direction du « dos d'âne » qui a sans doute subi une érosion, ses dimensions d'origine étant difficiles à restituer. Dans l'état actuel des investigations, la hauteur de cette crête marquant la séparation avec la seconde ligne de fossés indiquerait une profondeur d'eau de près de 1 m. Le fossé est creusé dans le terrain naturel qui apparaît sur le fond de fouille. Il est constitué de fines couches horizontales où alternent les argiles claires et foncées traduisant une sédimentation sur le fond d'un plan d'eau, un petit lac, formé lors du dernier retrait glaciaire. C'est dans le talus de ce fossé intérieur que l'on a implanté les fondations du château maçonné qui a succédé au bâtiment primitif de bois. Le fossé ne semble pas avoir été recreusé lors de ce vaste chantier, impliquant ainsi une profondeur moindre au pied des nouvelles courtines par rapport à celle observée pour la bâtie. Il semble qu'en passant d'une architecture de bois à une forteresse maçonnée, les fossés aient perdu de leur importance, le parement externe des courtines jouant le rôle d'escarpe.

²⁵ MARIE-PIERRE ESTIENNE, Les chaînages de bois du donjon de Verclause (Drôme). En : JEAN-MICHEL POISSON/JEAN-JACQUES SCHWIEN (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age* (Besançon 2003) 257–261.



24 : Coupe de terrain avec le profil du fossé intérieur creusé dans le terrain argileux naturel. Les différentes couches comblant progressivement la dépression sont le reflet de la construction, de l'utilisation puis de la destruction du château. – *Geländeschnitt mit dem Profil des inneren Grabens, der in den lehmigen Untergrund eingetieft ist. Die verschiedenen Schichten zeigen das allmähliche Auffüllen des Grabens zunächst beim Bau (Bauschutt), dann während der Besiedlungszeit (Nutzungsschicht) und schliesslich beim Abbruch der Burg (Schuttschicht).*

Au cours des sept premières campagnes de fouilles, aucune trace en lien avec une phase d'utilisation de la forteresse maçonnée n'avait été repérée sur la plate-forme à l'intérieur de l'enceinte. La question se posait alors de savoir si le chantier de construction du château maçonné avait bien été mené jusqu'à son terme. La toute récente découverte d'un corps de logis adossé contre la courtine orientale, entre la porte du château et la tour sud-est, apporte une réponse définitive à cette question. Cette construction (fig. 25) présente un plan rectangulaire de 21,50 m sur 5 m ; le mur de sa façade ouest, préservé par endroits jusqu'à près de 1 m de hauteur, est appareillé à l'aide de galets liés au mortier et a une épaisseur de 60 cm. Une grande porte (fig. 7, lettre H) de 1,30 m de largeur est ouverte dans la partie sud de cette façade, alors que deux autres portes (fig. 7, lettre I) de 80 cm de largeur sont aménagées l'une à côté de l'autre en son centre.

L'intérieur du bâtiment n'a conservé aucune trace de cloison indiquant l'ordonnance de cet immense espace qui était sans doute subdivisé en plusieurs pièces. Le sol devait être en terre battue, peut-être recouvert, en cer-



25 : Les vestiges du corps de logis adossé contre la courtine orientale du château. – *Fundamentmauern von Wohnbauten, die sich von innen an die östliche Ringmauer anlehnten.*

26 : Le niveau d'épandage de tuiles correspondant au démantèlement du corps de logis. – *Die dicke und eindrückliche Streuschicht von Ziegeln entstand nach dem Abbruch der Wohnbauten. Es finden sich darunter Flach- und Hohlziegel. Mittels der Thermolumineszenz-Methode sind die Hohlziegel um 1415, die Flachziegel um 1450 zu datieren.*



tains endroits, d'un plancher dont aucun élément n'aurait alors subsisté. En l'absence d'indices permettant de restituer la fonction de ces espaces intérieurs, on se contentera de proposer l'existence d'entrepôts, de réserves ou encore d'écuries au rez-de-chaussée, alors que le premier étage devait être dévolu au logis avec les chambres et sans doute une grande salle.²⁶ Ce bâtiment est légèrement encaissé par rapport au niveau de circulation de la bâtie en bois et une galerie courait le long de sa façade.²⁷ En effet, une bande d'un peu plus de 2 m de largeur prolonge ce niveau encaissé devant le bâtiment ; elle est délimitée par une planche d'épicéa dont la trace est conservée sur plus de 11 m de longueur (fig. 7, lettre J). Une analyse au radiocarbone a été effectuée sur un échantillon de ce bois et la date fournie est comprise entre 1280 et 1410, le centre de la fourchette chronologique se situant en 1345.²⁸ En l'absence d'autres éléments de datation absolue, nous retiendrons l'hypothèse de la mise en œuvre de ce corps de logis dès la construction du château qui intervient certainement peu avant 1355, année correspondant à l'entrée en possession du Faucigny par le comte Amédée VI de Savoie.

Une épaisse et impressionnante couche de tuiles a été mise au jour à l'intérieur du bâtiment (fig. 26), elle correspond au démantèlement de ce dernier. La zone située à proximité de la tour comprenait une grande majorité de tuiles plates de forme trapézoïdale provenant de la couverture de cette construction circulaire. La partie plus éloignée comprenait essentiellement des tuiles creuses ayant de toute évidence servi à la couverture du corps de logis. Une étude par thermoluminescence de deux échantillons prélevés dans chacun des deux ensembles décrits ci-dessus a fourni des datations intéressantes.²⁹ Les tuiles creuses du corps de logis dateraient ainsi de 1415 plus ou moins 50 ans alors que les tuiles plates seraient légèrement plus récentes puisqu'elles seraient attribuées à l'année 1450 plus ou moins 50 ans.

Ces analyses fournissant des éléments de datation absolue conjugués avec les résultats des fouilles et les sources historiques permettent de proposer l'hypothèse de l'édition du château maçonné de Rouelbeau peu avant

1355, le corps de logis étant construit au cours du même chantier (fig. 27). Dans un premier temps, ce dernier, ainsi que la tour sud-est, auraient été dotés d'une couverture en tavaillons, tout comme la tour sud-ouest où aucun fragment de tuile n'a jamais été mis au jour lors des investigations archéologiques menées dans cette zone. Ce serait alors dans un second temps que le corps de logis aurait été doté d'une couverture de tuiles, celle de la tour intervenant encore plus tard. Il est difficile d'aller plus loin dans l'état actuel de nos recherches vu l'extrême rareté des objets découverts et nous espérons obtenir de nouveaux indices au cours des prochaines campagnes de fouilles qu'il faudra encore confronter aux sources historiques.

Conclusions

Débuté en avril 2001 et poursuivi régulièrement au cours des années suivantes, le projet d'étude, de restauration et de mise en valeur des ruines du château de Rouelbeau nécessitera encore plusieurs campagnes d'interventions pour aboutir. A terme, c'est une présentation globale d'un patrimoine tant culturel que naturel, en conformité avec la notion de développement durable, que nous désirons offrir à un public qui apprendra à respecter son environnement en allant à sa découverte.

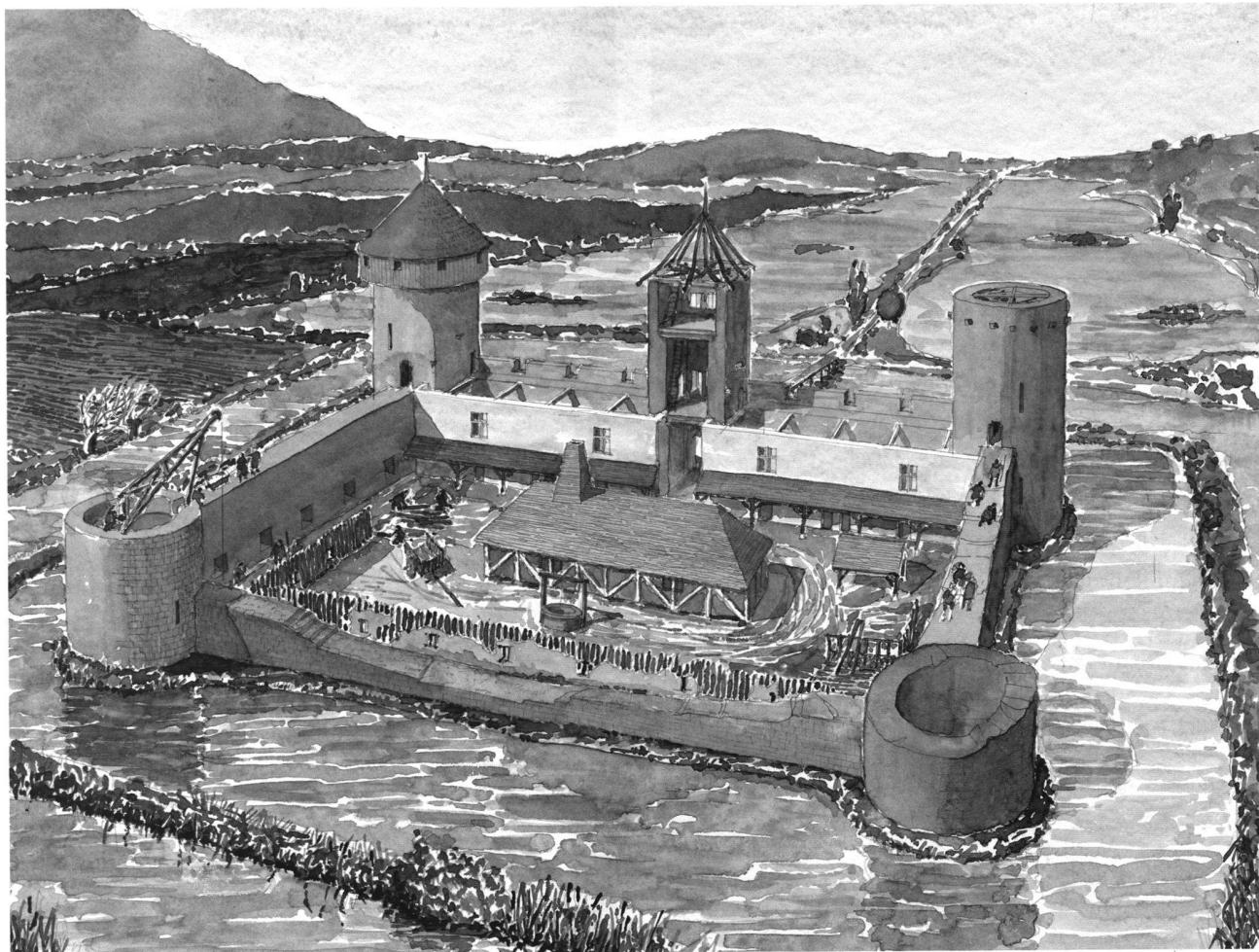
Sur le plan scientifique, il est primordial de rappeler qu'il eût été illusoire d'entreprendre des recherches sur le promontoire de Rouelbeau sans les cadres de référence élaborés à partir des collections d'archives et des fouilles réalisées sur d'autres sites. En effet, ce sont les hypothèses avancées à partir de ces données qui ont dirigé nos travaux, permettant ainsi la découverte exceptionnelle d'un horizon conservé à une profondeur inhabituelle où

²⁶ FRÉDÉRIC RAYNAUD, Le château et la seigneurie du Vuache. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 6 (Lyon 1992) 71–80.

²⁷ Pour la présence de portique ou de galerie dans ce contexte, voir : DANIEL DE RAEMY 2004 (cf. n. 12) 347–349.

²⁸ Analyse ETH-36758 réalisée par l'Institute of Particle Physics du Swiss Federal Institute of Technology, Zurich.

²⁹ Cette étude par thermoluminescence a été réalisée par ARCHEO-LABS TL, référence : A-09-31-02-TL.



27 : Restitution du chantier de construction du château maçonné avec le maintien de la bâtie en bois à l'intérieur de la nouvelle enceinte fortifiée. – *Rekonstruktionsversuch des Bauplatzes von Burg Rouelbeau (Meinier GE) um 1350. Während die Steinburg aufgebaut wird, bleibt im Innern die ursprüngliche Holzburg noch stehen. Diese wird erst nach Ende der Bauarbeiten entfernt.*

les vestiges des constructions de bois étaient très délicats à repérer.

D'ores et déjà, l'étude du château de Rouelbeau apporte une importante somme de connaissances relatives à la construction de bois au cours du bas Moyen Age. Au-delà de l'organisation de la bâtie et des techniques de construction adoptées, c'est surtout cette problématique liée à une rapidité d'exécution utilisant des matériaux faciles à mettre en œuvre et accessibles dans un environnement proche ou éloigné qui est intéressante. Ce phénomène doit certainement trouver des échos dans d'autres types de constructions à l'instar des églises en bois que l'on observe en territoire genevois jusqu'à une période

également récente si l'on tient compte des sources historiques.

Zusammenfassung

Die Burgruine Rouelbeau bei Meinier GE ist eines der seltenen Zeugnisse mittelalterlicher Burgenarchitektur auf Genfer Boden. Sie wurde bereits 1921 in die Liste der 60 wichtigsten Denkmäler aufgenommen, die der Kanton Genf damals unter Schutz stellte.

Im Rahmen der Renaturierung von Fluss- und Bachläufen im Kanton Genf wurde ein aufwendiges Projekt ausgearbeitet, das auch die Quellen des Seymaz-Baches erfasst; dieser fliesst unterhalb an der Ruine vorbei. In diesem Zusammenhang wurde ein grosser Geländeabschnitt südöstlich der Burg in einen künstlichen See umgewandelt, aus dem sich ein sumpfiges Biotop entwickelt.

Es war dieses Wiederentstehen des sumpfigen Geländes, das den Kantonalen Archäologischen Dienst Genf (SCG) veranlasste, eine grosszügige Untersuchung des Geländes durchzuführen. Denn die spätmittelalterlichen Bauherren haben offenbar auf diese sumpfige Umgebung beim Bau der Burg Rouelbeau Rücksicht genommen (das Aufwerfen eines künstlichen Hügels für den Bau der Burg wird 1339 urkundlich erwähnt). Das Forschungsprojekt begann im Frühjahr 2001 und hat zum Ziel, die Baugeschichte der Anlage zu erforschen und auf den Grundlagen der neuen Erkenntnisse die Ruine entsprechend zu konservieren.

Schon nach kurzer Zeit machten die archäologischen Untersuchungen aussergewöhnliche Entdeckungen, nämlich den Nachweis einer weitläufigen Konstruktion in Holz unter den Ruinen der Steinburg, die sich unter einem dichten Bewuchs verbarg.

Bemerkenswert ist die Tatsache, dass diese Holzburg 1334 urkundlich erwähnt wird. Das Ergebnis der Forschungen auf diesem Platz führt zu wichtigen neuen Erkenntnissen in Bezug auf den Holzbau im Spätmittelalter (14. Jh.). Neben der Gestalt des Bauwerkes und der dabei angewandten Technik, ist die Frage der kurzen Bauzeit zu erörtern. Denn es wurde Material verwendet, das ohne grossen Aufwand für den Bau nutzbar und in der näheren oder weiteren Umgebung erreichbar war.

Von der wissenschaftlichen Seite her ist es wichtig, daran zu erinnern, dass es illusorisch wäre, archäologische Forschungen auf dem Hügel von Rouelbeau durchzuführen, ohne die Ergebnisse der Archivforschung und der Archäologie ähnlicher Stellen zu berücksichtigen. In der Tat sind es die an anderen Stellen geäussererten Hypothesen, die unsere Arbeit auf Rouelbeau leiteten. Sie erlaubten so die aussergewöhnliche Entdeckung eines Besiedlungshorizontes aus der 1. Hälfte des 14. Jh. in einer eher ungewöhnlichen Tiefe, in der die Spuren von Holzbauten nur sehr schwer zu entdecken sind. Diese Fragen sollten auch bei anderen Konstruktionstypen gestellt werden, wie etwa bei den Holzkirchen, die im Raum Genf gemäss den Schriftquellen ebenfalls bis ins Spätmittelalter errichtet wurden.

Angefangen im Jahre 2001 und in den folgenden Jahres regelmässig weitergeführt, benötigt dieses Forschungs-, Konservierungs- und Nutzungsprojekt noch weitere Etappen, um zu einem befriedigenden Abschluss zu kommen. Letztlich ist es eine umfassende Darstellung eines Natur- und Baudenkmals in Übereinstimmung mit den Ideen einer nachhaltigen Entwicklung, die wir der Öffentlichkeit geben wollen; einem Publikum, das seine Umwelt zu respektieren lernt, indem es sie entdeckt.

(Thomas Bitterli, Basel)

Riassunto

Le rovine del castello di Rouelbeau costituiscono una delle rare testimonianze dell'architettura castellana del Medioevo ancora conservate nel territorio di Ginevra. Esse furono inserite nella lista dei primi sessanta oggetti classificati come monumenti del Canton Ginevra nel 1921.

In seno alla politica di rivitalizzazione dei corsi d'acqua adottata dal cantone, è stato varato un progetto, che include anche le sorgenti della Seymaz, fiume che scorre a valle del sito. In

questo contesto è stato allestito un vasto stagno a sud est della fortezza, ricreando così un biotopo paludoso. Il ripristino dello stagno, che mostra il castello medievale circondato da una zona paludosa, ha spinto il Servizio archeologico, nella primavera del 2001, ad avviare un vasto programma d'interventi, incentrati sull'indagine e sul consolidamento delle rovine del castello. A questa prima fase seguirono, oltre alla conservazione dei resti murari, anche delle indagini archeologiche, onde poter ricostruire la storia del sito in questione.

Fino ad ora, grazie alle indagini archeologiche, sono state fatte delle scoperte eccezionali, che hanno permesso di stabilire l'esistenza di una vasta struttura lignea, antecedente la costruzione del castello medievale, di cui si conservano ancora le imponenti rovine nascoste dalla vegetazione. Lo studio di questo sito fornisce importanti elementi alle conoscenze relative alle costruzioni in legno del basso Medioevo. Al di là della strutturazione, della costruzione e delle tecniche adottate per erigerla, è soprattutto di particolare interesse la questione legata alla rapidità con cui sono stati eseguiti i lavori. Difatti furono utilizzati dei materiali (legno) facili da mettere in cantiere e reperibili in un ambiente naturale vicino o anche più distante. Quindi è anche interessante esaminare più in dettaglio questo ambiente naturale che funge da cornice a questo sito.

Prima di iniziare le indagini archeologiche sul sito del castello è stato comunque necessario analizzare le fonti d'archivio ed i dati provenienti da altri scavi archeologici analoghi. In effetti sono state le ipotesi avanzate su altri siti, che hanno funto da punto di riferimento per i lavori condotti a Rouelbeau. Ciò ha permesso di rilevare un orizzonte risalente alla prima metà del XIV sec., situato ad una profondità piuttosto insolita, ove la presenza di strutture lignee sono difficilmente reperibili. Tale fenomeno dovrebbe essere riscontrabile anche in altri tipi di costruzione, come per esempio nelle chiese in legno, che sulla base delle fonti scritte, sarebbero state erette nel territorio di Ginevra ancora nel basso Medioevo.

Il progetto di studio, di conservazione e di valorizzazione, iniziato nel 2001 e portato avanti regolarmente anche durante gli anni successivi, necessiterà ancora ulteriori campagne di ricerca, prima di poter essere portato a termine.

In conclusione vi è la presentazione generale di un patrimonio tanto culturale quanto naturale, conforme ad un concetto di sviluppo duraturo, che noi desideriamo offrire ad un pubblico, il quale apprenderà a rispettare il proprio ambiente naturale andando a riscoprirlo.

Christian Saladin (Origlio/Basilea)

Resumaziun

Las ruinas dal chaste da Rouelbeau sper Meinier GE è ina da las raras perditas da l'architectura da chastes dal temp medieval en il territori da Genevra. Ellas èn vegnidas integradas en la glista dals emprims sessanta monuments classifitgads dal chantun da Genevra il 1921.

En il rom da la renatralisaziun dals curs da las auas en il chantun da Genevra, han ins lantschà in vast project che cumpigliava era las funtaunas da la Seymaz, il flum che cula aval sper la

ruina. En quest connex han ins transfurmà in grond sectur da terren al sidost da la fortezza en in lai artifizial, dal qual è sa furmà in biotop palidus.

Questa renaschientscha dal terren palidus ha intimà il Servetsch archeologic chantunal da Genevra (SCG) d'examinar il terren a moda cumplessiva. Sco ch'i para han ils architects dal temp medieval numnadamaain prendì resguard sin il contorn palidus cun eriger il chastè da Rouelbeau; els han furmà ina collina artifiziala. Il project da perscrutaziun ha cumenzà la primavaira dal 2001. Ses scopo è da perscrutar l'istorgia da construcziun dal complex e da conservar la ruina sin basa da las novas enconuschentschas.

Gia suenter curt temp han las perscrutaziuns archeologicas possibilità scuvertas extraordinarias. Ins ha numnadamaain chattà la cumprova per ina vasta construcziun da lain sut las ruinas dal chastè da crap ch'era zuppada sut ina vegetazion spessa. Ils resultats da las perscrutaziuns sin quest plaz permettan impurtantas enconuschentschas novas en connex cun la construcziun da lain dal temp medieval (14avel tschientaner). Ultra da la furma dal bajetg e da la tecnica applitgada per la construcziun è era la dumonda areguard il curt temp da construcziun da grond interess. Ins ha numnadamaain utilisà material ch'ins pudeva explotar senza grondas fadias en il contorn vischin u pli lontan.

Dal punct da vista scientific èsi impurtant da far attent ch'i fiss stà illusoric da far perscrutaziuns archeologicas sin la collina da Rouelbeau senza resguardar ils resultats en collecziuns d'archiv e las exchavaziuns fatgas en lieus sumegliants. En nosa lavour sin la collina da Rouelbeau ans avain nus pelvaira la schà diriger da las ipotesas fatgas en auters lieus. Uschia avain nus pudi far ina scuverta excepziunala d'in orizont da coloniasiun da l'emprima part dal 14avel tschientaner, conservà en ina profundidad nunusitada, nua che fastizs da construcziuns

da lain èn fitg grevs da scuvoir. Quests fatgs duessan vegnir considerads era per auters tips da construcziun, sco per exempl per baselgias da lain che vegnivan medemamain construidas – tenor las funtaunas scrittas – en la regiun da Genevra enfin il temp medieval tardiv.

Quest project da studi, da restauraziun e d'utilisaziun ch'è vegnì cumenzà l'onn 2001 e che vegn cuntuà ils onns sequents regularmain, dovrà anc ulteriûras etappas per arrivar ad ina fin cuntentaivla. La finala èsi ina represzentaziun cumplessiva d'in patrimoni tant cultural sco natural, confurm ad in concept da svilup duraivel, che nus vulain offrir a la publicitat; ad in public che emprenda da respectar ses ambient cun ir a la scuverta da quel.

(Lia Rumantscha, Cuira/Chur)

Crédits des illustrations :

- 1–3, 6, 17, 18, 20–24 : Monique Delley (SCA)
- 4, 19 : Système d'information du territoire genevois (SITG), Genève
- 5 : Matthieu de la Corbière (IMAH)
- 5, 9, 13–16 : Marion Berti (SCA)
- 7, 16, 19 : Philippe Ruffieux (SCA)
- 8, 10, 11, 25, 26 : Michelle Jogglin Regelin (SCA)
- 12, 27 : Gérard Deuber (SCA)
- 16 : Evelyne Broillet-Ramjoué (SCA)

Adresses des auteurs :

- Jean Terrier, Service cantonal d'archéologie, 4 rue du Puits-Saint-Pierre, 1204, Genève
Michelle Jogglin Regelin, Service cantonal d'archéologie, 4 rue du Puits-Saint-Pierre, 1204, Genève